



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Bundesamt für Bauten und Logistik BBL  
Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL  
Ufficio federale delle costruzioni e della logistica UFCL  
Uffici federal per edifizis e logistica UFEL

## Bâtiment administratif 06.06

# Berne, Bundesgasse 8–12 Centre des médias du Palais fédéral



Bundesplatz



Façade donnant sur la Bundesgasse

<i>Maître de l'ouvrage</i>	Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL, Berne	
<i>Utilisateur</i>	Chancellerie fédérale, SRG/SSR idée suisse Journaliste et photographes accrédités auprès du Palais fédéral	
<i>Equipe de réalisation totale</i>	<i>Entreprise générale</i>	Marti Generalunternehmung AG, Berne
	<i>Architecture</i>	IAAG Architekten, Berne
	<i>Statique/contrôle du projet</i>	Marchand + Partner AG, Berne
	<i>Electricité</i>	CSP Meier AG, Berne
	<i>CVCSE</i>	CBM Group Fritschi + Partner, Neuenegg et Energieatelier AG, Thoune
	<i>Physique du bâtiment/ acoustique</i>	Grolimund + Partner AG, Berne
	<i>Entrepreneur</i>	ARGE Medienhaus Ramseier / Marti, Berne
<i>Spécialistes</i>	<i>Acoustique intérieure</i>	Applied Acoustics for Media GmbH, Gelterkinden
	<i>Eclairagiste</i>	Dr.sc.nat. S. Harchaoui, Bourays/ Juine, France
	<i>Statique verre/métal</i>	Glasconsult Duppenhaler + Wälchli, Langenthal
	<i>Architecture paysagère</i>	Moeri + Partner AG, Berne
	<i>Mandataire PQM</i>	Techdata AG, Berne
	<i>Contrôle du projet externe</i>	A. Akderet Baumanagement GmbH, Berne
	<i>Art intégré</i>	Nic Hess
<i>Photographies</i>	Dominique Uldry, Bern	

### Programme

Le siège du Parlement doit dorénavant être davantage réservé aux besoins des deux chambres fédérales. Le Parlement décida dès lors en 2001 que l'ensemble des places de travail réservées aux médias dans le cadre du Palais fédéral, ainsi que la totalité des manifestations

médiatiques de la Confédération devaient être déplacées dans les bâtiments voisins situés à la Bundesgasse 8–12. Les anciens bâtiments commerciaux et résidentiels du XIX<sup>e</sup> siècle sont en partie placés sous protection des monuments historiques. Le défi fut de loger dans les structu-

res historiques étriquées un centre des médias répondant aux exigences les plus modernes. La Confédération suisse organisa à cet effet un concours de prestations totales en 2002.

### Architecture

Le projet réalisé se caractérise par un concept clair, qui permet, en dépit d'une nouvelle construction souterraine généreusement dimensionnée, un traitement respectueux de la substance bâtie ancienne sous protection des monuments historiques. Dans la mesure où le programme ne pouvait être que partiellement logé dans les structures existantes, les trois bâtiments, y compris leur cour intérieure, furent excavés sur une profondeur de 14 mètres. Le nouveau sous-sol fut clairement conçu de manière contemporaine et accueille l'ensemble des pièces de grande taille, dotées des installations techniques les

plus modernes. De cette manière, la structure spatiale historique d'échelle réduite put être conservée dans une large mesure.

En collaboration étroite avec les utilisateurs et le service en charge de la conservation, le programme fut optimisé à l'intérieur de la structure existante du bâtiment, la substance bâtie historique étant conservée dans la mesure du possible, voir complétée dans le respect du patrimoine ancien. L'élément majeur du projet réside dans la création du foyer se développant à la verticale, avec

une cage d'ascenseur indépendante marquante. Cet espace central d'accueil, de circulation et de communication dessert l'ensemble du bâtiment. En particulier la salle réservée aux conférences de presse de 120 places au 2<sup>e</sup> sous-sol et les studios de la télévision avec la salle multimédia de 280 m<sup>2</sup> au 3<sup>e</sup> sous-sol sont ainsi reliés de manière attrayante avec le niveau d'accès. Dans les étages supérieurs sont logées les places de travail, de rédaction et de production, avec les salles de montage et les studios destinés aux radios.

### Coûts

1 Travaux préparatoires	2 560 000	21 Gros œuvre 1	11 300 000	Nombre de places de travail NP	369
2 Bâtiment	34 600 000	22 Gros œuvre 2	1 200 000	Cube selon SIA 116	36 574
4 Aménagements extérieurs	60 000	23 Installations électriques	5 300 000	Cube du bâtiment selon SIA 416	33 562
5 Frais secondaires	1 280 000	24 CVCSE	3 800 000	Surface de planchers SP en m <sup>2</sup>	7 844
9 Ameublement et décoration	3 980 000	25 Installations sanitaires	400 000		
		26 Installations de transport	900 000	Coût /m <sup>3</sup> selon SIA 116 (CFC 2)	946
		27 Aménagements intérieurs 1	3 900 000	Coût m <sup>2</sup> SP selon SIA 416 (CFC 2)	4 411
		28 Aménagements intérieurs 2	3 000 000		
		29 Honoraires	4 800 000		
Montant total de l'investissement CFC 1–9	24 480 000				

### Délais

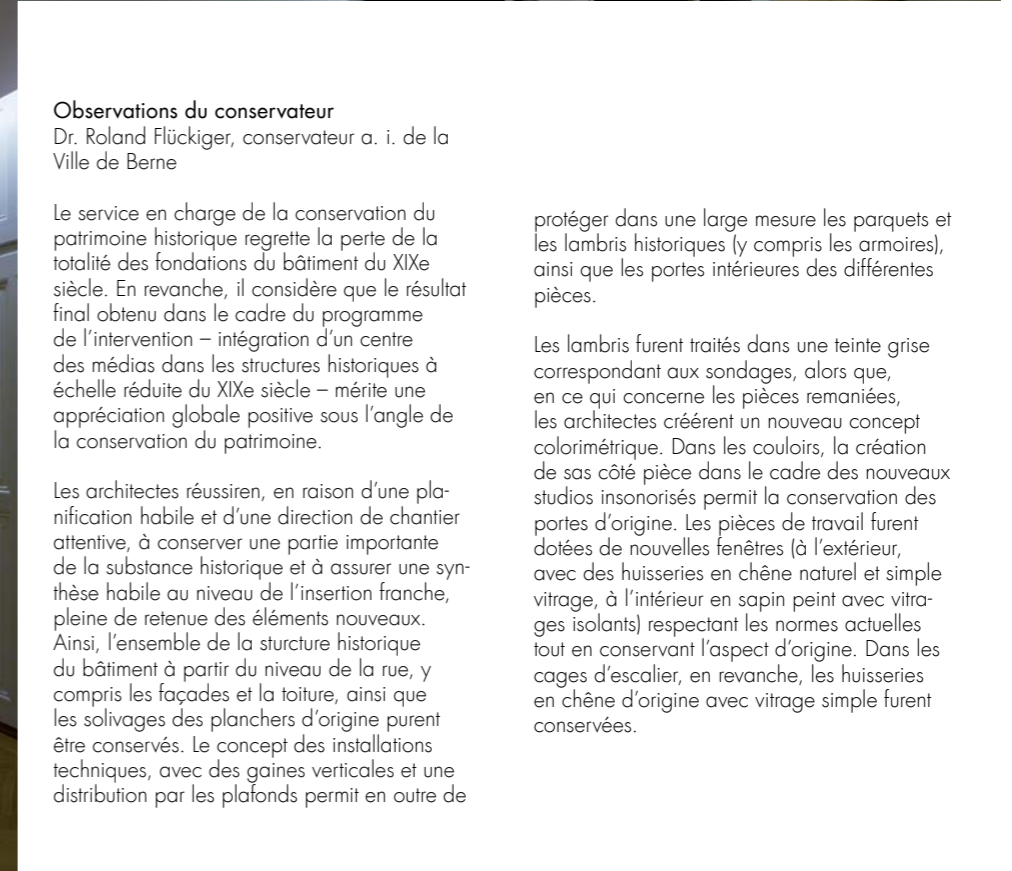
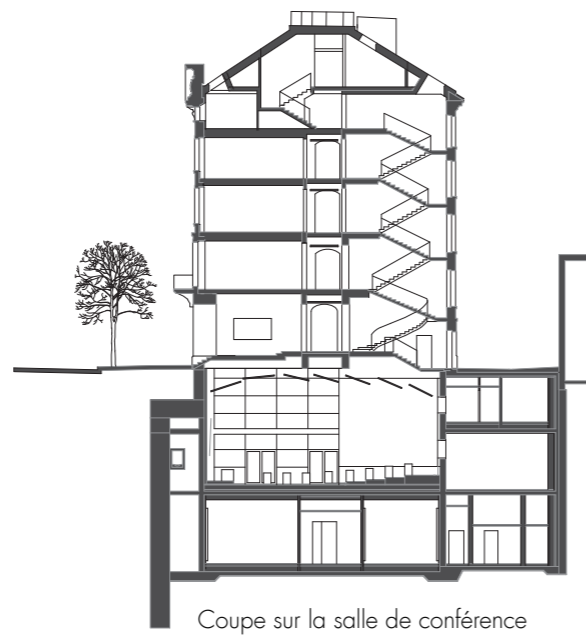
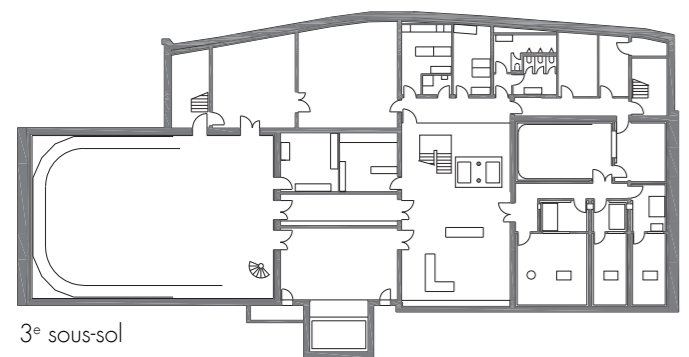
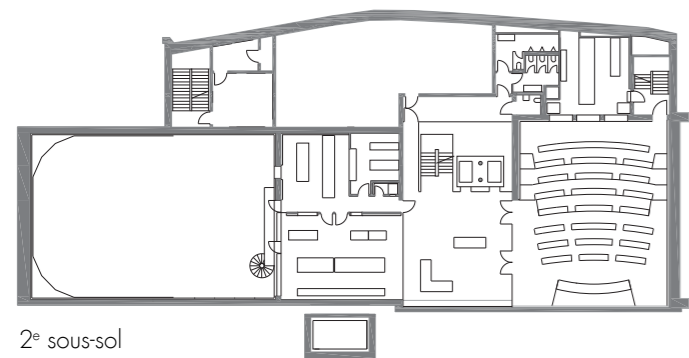
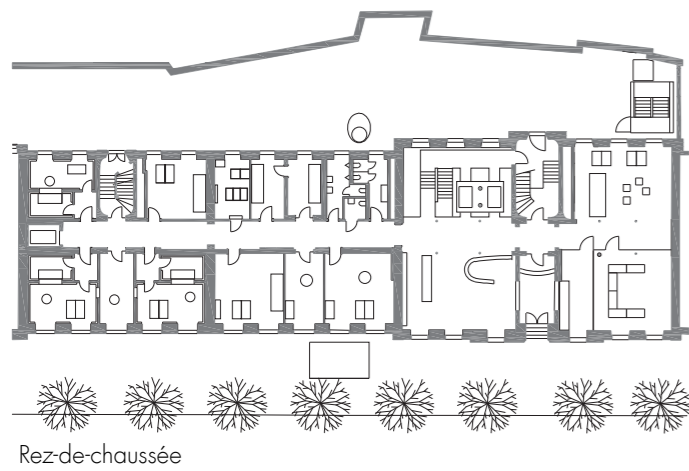
Concours de prestations générales	2002	Début des travaux	octobre 2003	Occupation des locaux	mai 2006
-----------------------------------	------	-------------------	--------------	-----------------------	----------



Foyer de la presse au 2<sup>e</sup> étage



Salle de conférences au 2<sup>e</sup> sous-sol



**Observations du conservateur**

Dr. Roland Flückiger, conservateur a. i. de la Ville de Berne

Le service en charge de la conservation du patrimoine historique regrette la perte de la totalité des fondations du bâtiment du XIXe siècle. En revanche, il considère que le résultat final obtenu dans le cadre du programme de l'intervention – intégration d'un centre des médias dans les structures historiques à échelle réduite du XIXe siècle – mérite une appréciation globale positive sous l'angle de la conservation du patrimoine.

Les architectes réussirent, en raison d'une planification habile et d'une direction de chantier attentive, à conserver une partie importante de la substance historique et à assurer une synthèse habile au niveau de l'insertion franche, pleine de retenue des éléments nouveaux. Ainsi, l'ensemble de la structure historique du bâtiment à partir du niveau de la rue, y compris les façades et la toiture, ainsi que les solivages des planchers d'origine purent être conservés. Le concept des installations techniques, avec des gaines verticales et une distribution par les plafonds permit en outre de

protéger dans une large mesure les parquets et les lambris historiques (y compris les armoires), ainsi que les portes intérieures des différentes pièces.

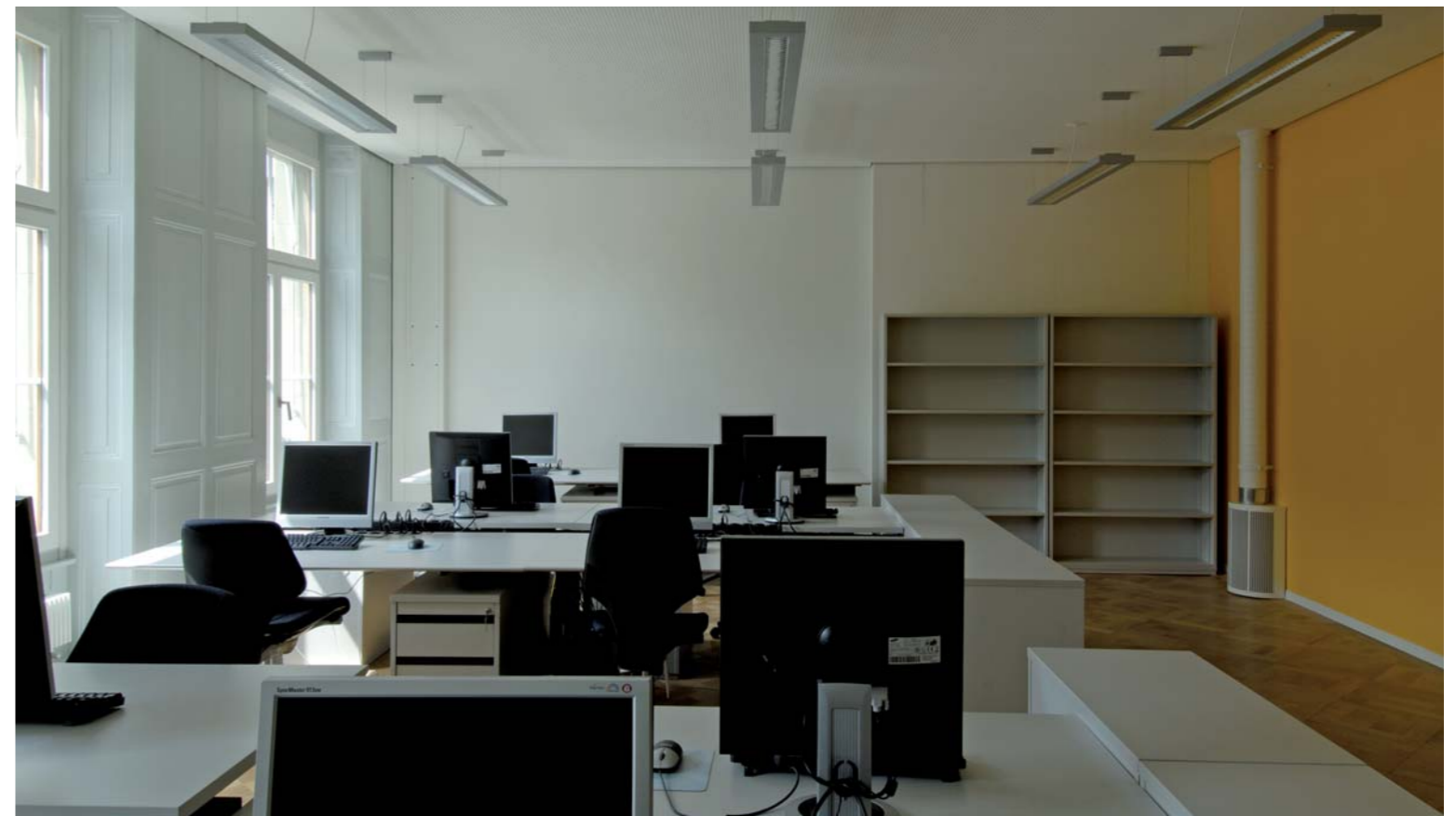
Les lambris furent traités dans une teinte grise correspondant aux sondages, alors que, en ce qui concerne les pièces remaniées, les architectes créèrent un nouveau concept colorimétrique. Dans les couloirs, la création de sas côté pièce dans le cadre des nouveaux studios insonorisés permit la conservation des portes d'origine. Les pièces de travail furent dotées de nouvelles fenêtres (à l'extérieur, avec des huisseries en chêne naturel et simple vitrage, à l'intérieur en sapin peint avec vitrages isolants) respectant les normes actuelles tout en conservant l'aspect d'origine. Dans les cages d'escalier, en revanche, les huisseries en chêne d'origine avec vitrage simple furent conservées.

Couloir au 1er étage

Façade donnant sur la Bundesgasse



Salle multimédias au 3<sup>e</sup> sous-sol



Rédaction de la TV au 3<sup>e</sup> sous-sol



Cabine des communications  
au 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> sous-sol



Studio de la DRS au 1<sup>er</sup> étage

Salle multimédias au 3<sup>e</sup> sous-sol



Studio de la DRS au 1<sup>er</sup> étage



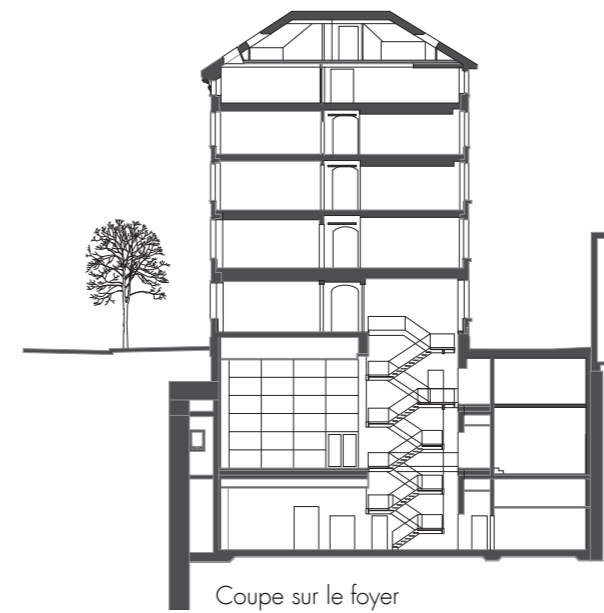
Foyer de la presse au rez-de-chaussée



Couloir au 1<sup>er</sup> étage



Salle de conférences au rez-de-chaussée



Coupe sur le foyer

La réalisation des trois niveaux de sous-sols sous les bâtiments de la Bundesgasse 8-12 et de la cour située au nord exigea prioritairement une reprise complexe des structures devant être conservées.

Initialement, une paroi constituée de pieux forés fut créée environ deux mètres à l'extérieur de la façade côté Bundesgasse. En parallèle furent réalisés l'ensemble des travaux de démontage et la mise en place de constructions de reprises en sous-œuvre en acier au rez-de-chaussée. Suivit par étapes la démolition du plafond des caves, avec réalisation de la dalle nervurée précontrainte en béton coulé sur le chantier.

Avant que le restant du sous-sol existant put être démolit et qu'il fut possible d'entreprendre l'excavation sous le bâtiment et dans la cour, il fallut soutenir la nouvelle dalle de répartition. Côté Bundesgasse, cette opération fut réalisée par la construction par étapes du sommier en béton armé sur l'assise de la paroi constituée par les pieux forés. Les contraintes horizontales résultant des poussées du terrain et la charge excentrée exercée par les façades furent reprises à l'aide d'ancrages précontraints dans le sol de la Bundesgasse.

Côté cour, des micropieux furent forés à l'intérieur du bâtiment, parallèlement aux façades, sous la dalle de reprise des charges. Constitués par groupes de trois, dotés en tête de vérins réglables, ils repriront provisoirement la charge exercée par la dalle de répartition au cours de la poursuite des travaux, ainsi qu'une partie de la structure du bâtiment existant.

Après achèvement du gros œuvre eut lieu le transfert des charges du bâtiment du système de pieux sur les nouvelles parois du sous-sol. La dalle de répartition précontrainte couvrant le 1<sup>er</sup> sous-sol présente une portée qui va de la façade donnant sur la Bundesgasse à la façade sur cour.



Excavation sous le bâtiment existant



Micropieux de la façade sur cour